

Bassins de la Seine, l'Orge et l'Yvette - Projet Phyt'Eaux Cités

Programme d'aide aux Collectivités
pour limiter l'emploi des produits phytosanitaires



Source : SEDIF

Pays

France (Hauts-de-Seine,
Yvelines, Val-de-Marne)

Client

Syndicat des Eaux
d'Ile-de-France (SEDIF)

Date

2007-2010

Montant des travaux

240 000 € HT

Prestations de Sogreah

- ▶ Pilotage et suivi de projet
- ▶ Organisation des Comités de Pilotage et Directeur
- ▶ Rédaction des bilans annuels
- ▶ Gestion financière

Contexte

L'eau prélevée sur la Seine en amont de Paris, présente épisodiquement de fortes concentrations en pesticides. Le SEDIF, producteur d'eau potable à l'initiative de l'action, est porteur du projet, en partenariat avec trois autres producteurs d'eau ayant des usines sur la Seine : Eau de Paris, Société Lyonnaise des Eaux et Veolia Eau.

Objectifs

Phyt'Eaux Cités vise à maîtriser l'emploi des produits phytosanitaires urbains, à une échelle assez importante pour améliorer la qualité de l'eau.

L'action est ciblée sur les services espaces verts et voirie des communes.

D'autres usagers comme les particuliers, les jardinerie, les golfs, les Conseils généraux et les gestionnaires de voies ferrées sont intégrés à la démarche.

Déroulement du projet

Le projet comprend 4 lots :

- L'audit et la formation des collectivités territoriales ;
- L'analyse de la qualité de l'eau ;
- La communication ;
- La gestion de projet.

Interventions de Sogreah

Sogreah est en charge du pilotage du projet et assure :

- La coordination des partenaires, financeurs et prestataires ;
- L'organisation et l'animation des réunions de Comité de Pilotage et de Comité Directeur, ainsi que la rédaction des comptes-rendus ;

- Le suivi du projet, en particulier le suivi de l'état d'avancement des travaux des autres prestataires et la validation de leur contenu technique et scientifique ;
- La participation à des actions techniques des autres prestataires (audits, restitution d'audit, plans de gestion, formation) ;
- La rédaction des bilans annuels, manuel d'organisation, ... ;
- La gestion financière : suivi des facturations, mobilisation des financements et demande de versement des subventions ;
- La mise en place d'outils opérationnels (réunions téléphoniques bimensuelles, serveur extranet, tableau de bord technique et financier, planning d'avancement sous MS project).